

Paroisses du Cerneux-Péquignot, du Locle et Rectorat des Brenets (032 931 11 86). Paroisses du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de la Paix à La Chaux-de-Fonds (032 927 33 03). Mission italienne à La Chaux-de-Fonds (032 535 53 53) et au Locle (mci-ll@cath-ne.ch). Mission portugaise (032 913 28 11). www.cath-ne.ch

Dimanche des Rameaux - Es 50, 4-7 | Ps 21 | Ph 2, 6-11 | Mc 14, 1 - 15, 47

Dimanche de Pâques - Ac 10, 34a.37-43 | Ps 117 | Col 3, 1-4 | Jn 20, 1-9

2^{ème} Dimanche de Pâques - Ac 4, 32-35 | Ps 117 | 1 Jn 5, 1-6 | Jn 20, 19-31



JÉSUS RÉINCARNÉ

Un titre surprenant... Jésus s'est-il réincarné ? Oui et non.

NON dans le sens que l'on donne habituellement à la réincarnation : pénétrer avec son esprit dans le corps d'un autre. Cette opération est techniquement impossible, car on devrait supprimer la première personne qui avait ce corps pour prendre sa place. Le corps n'est pas une enveloppe dont on peut changer l'occupant selon les besoins.

OUI, Jésus a vécu une réincarnation : il a récupéré sa « carne », sa chair, son corps. Il n'a pas fait semblant de mourir : son esprit s'est vraiment détaché de son corps, comme toute personne qui meurt. Mais dès le troisième jour, il s'est montré vivant avec un corps, que l'on a pu toucher, avec lequel il a mangé. Pourtant, ce corps avait des propriétés nouvelles : alors que la

pièce était fermée, tout à coup, il était là. Puis il disparaît, et se fait voir ailleurs.

La résurrection de cet homme répond à la question éternelle de tant d'hommes et de femmes : la vie continue-t-elle après la mort ? Quelqu'un pourrait-il venir nous dire s'il y a une suite ? Juste une fois ? Et bien, une fois dans l'histoire, cela s'est réalisé. Jésus a confirmé qu'il y a une réalité qui échappe à notre regard, mais qui pourtant fait partie de la vie : le Ciel, l'au-delà, le Paradis, le *monde invisible* comme dit le Credo.

Cette certitude élargit notre champ de vision, et nous permet d'avancer avec une perspective nouvelle : « *Vous n'êtes plus seul... Je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin des temps* ». Il faut le dire ! Bonne fête de Pâques !

Abbé Christophe Godel

HORAIRES DE LA SEMAINE SAINTE

Mardi 26 mars 18h au Sacré-Cœur :
messe pénitentielle, puis confessions

Mercredi 27 mars 18h au Locle :
messe pénitentielle, puis confessions

JEUDI SAINT 28 mars

20h à Notre-Dame de
la Paix, **La Cène du
Seigneur**, puis veillée
jusqu'à 23h30.

20h au Locle, **La Cène
du Seigneur**, puis
veillée jusqu'à 23h.

VENDREDI SAINT

29 mars

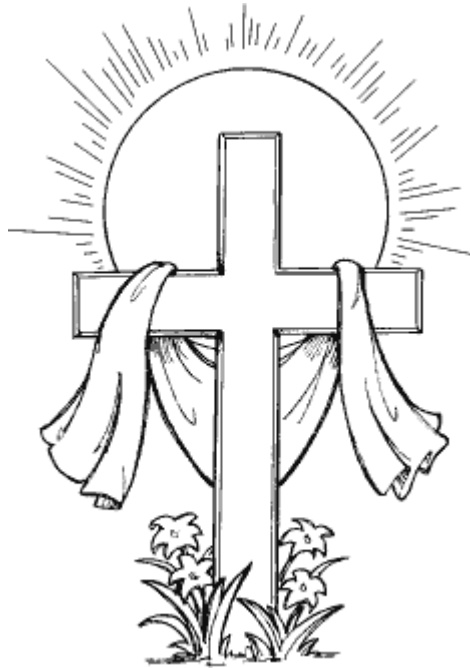
10h **Chemin de Croix** au Locle

11h **Chemin de Croix** en plein air
pour tous à Notre-Dame de la Paix,
animé par les jeunes.

15h au Sacré-Cœur, Célébration de
la Passion du Seigneur

17h au Temple du Locle, **Orgue et
méditation** *La Passion du Christ*,
temps œcuménique

18h **Chemin de Croix** en portugais
à l'église du Sacré-Cœur



SAMEDI SAINT 30 mars

21h **Veillée pascale et
baptêmes** au Sacré-Cœur

21h **Veillée pascale** au
Locle

JOUR DE PÂQUES 31 mars

9h45 au Sacré-Cœur avec
baptêmes

10h au Cerneux-Péquignot

10h aux Brenets

10h15 au Locle avec baptêmes

11h15 au Sacré-Cœur en portugais

(pas de messe dimanche soir à 18h)



DIMANCHE DE LA MISÉRICORDE

Dimanche 7 avril de 14h à 16h à N-D de la Paix, **Fête de la Miséricorde.**

Louange, enseignement, adoration du Saint-Sacrement, confession, chapelet de la Miséricorde, indulgence plénière liée à cette fête. Le culte et la fête de la Miséricorde Divine ont été institués pour toute l'Église le premier dimanche après Pâques par le Pape Jean-Paul II.

FUSION DES PAROISSES DE LA CHAUX-DE-FONDS

Pour répondre aux défis de notre temps et dans la dynamique encouragée par notre évêque, un processus de fusion des deux paroisses de La Chaux-de-Fonds a été mis en route depuis deux ans, encouragé par les Assemblées générales des deux communautés. Nous vous présentons ici l'avancement des travaux.

Reconnaître l'histoire

En 1834, le culte catholique a été rétabli à La Chaux-de-Fonds. L'église actuelle dédiée au Sacré-Coeur a été construite et consacrée en 1927, sur le site d'une ancienne église construite en 1877. La Paroisse catholique romaine du *Sacré-Cœur* à la Chaux-de-fonds s'est constituée en Association en 1943, puis une deuxième paroisse de *Notre-Dame de la Paix* se constitue en 1955. Les statuts des deux entités incluent l'existence d'un Conseil interparoissial et d'un Conseil d'évangélisation (ou de communauté), dans l'esprit de favoriser une pastorale commune.

Les deux paroisses ont l'habitude de travailler ensemble. De manière définitive, elles collaborent sur le plan pastoral depuis la création de l'Unité pastorale des Montagnes neuchâtelaises en 2007. Une comptabilité interparoissiale a été créée pour partager tous les frais communs.

Message de l'évêque et de son représentant

« L'Eglise a besoin de communautés vivantes où l'on perçoit une joie qui donne envie de revenir » (Mgr Charles Morerod, lettre pastorale 2021)

« Il faut discerner localement comment réunir des paroisses » (Mgr Charles Morerod, lettre pastorale 2022).

« Il ne faut cependant pas se voiler la face. Le manque de forces pastorales et particulièrement de prêtres nous contraint aussi à une nouvelle organisation... Pour ce faire, nous travaillons à la mise en place progressive de deux espaces pastoraux, l'un dans les Montagnes l'autre sur le Littoral... Dans cette réorganisation, là où c'est possible et logique, il faut encourager la réunion ou la fusion de paroisses » (Romuald Babey, représentant de l'évêque pour la région diocésaine de Neuchâtel, communiqué du 15 août 2023).

Etat des lieux dans le canton

Les paroisses de La Béroche-Bevaix et de Boudry-Cortailod ont fusionné le 1^{er} janvier 2023 pour devenir la paroisse de Saint-Paul du Littoral ouest neuchâtelois. Les paroisses de Travers-Couvet et de Fleurier viennent de fusionner le 1^{er} janvier 2024. Les paroisses de la ville de Neuchâtel sont également en discussion pour une fusion.

Cheminement en cours à la Chaux-de-Fonds

Tenant compte de la pastorale unifiée déjà existante au niveau de la Ville et des Montagnes neuchâtoises qui forment une seule Unité pastorale, la réflexion s'est orientée vers la constitution d'un seul Conseil de paroisse. Vu la difficulté de renouveler les Conseils (notamment à Notre-Dame de la Paix qui s'est retrouvée momentanément sans Conseil de paroisse), les assemblées générales de chaque paroisse ont voté en 2022 pour un Conseil de paroisse unique. Ce Conseil réunit les personnes et compétences présentes, tout en gardant une comptabilité séparée. M. Alexandre Houlmann a été désigné dans un premier temps coordinateur des Conseils des deux paroisses de La Chaux-de-Fonds, et en 2023 pour des raisons pratiques, président du Conseil unifié.

Au printemps 2023, sous l'impulsion du Conseil de paroisse, une modification des statuts est présentée et acceptée lors des assemblées générales de chaque paroisse. Le nouvel article modifié des statuts pour chaque paroisse est le suivant : « *La dissolution de l'Association ou la fusion de celle-ci avec une autre association paroissiale peut être décidée en tout temps, avec l'accord préalable du représentant de l'Evêque du Canton de Neuchâtel, par une assemblée spéciale convoquée à cet effet. La décision de*

dissolution ou de fusion de l'Association est prise à la majorité des voix des membres présents. »

La mise en place d'une commission de fusion est également ratifiée.

La décision de fusion sera soumise au vote lors d'une double Assemblée générale le 3 mai 2024 permettant aux paroisses de voter séparément sur le principe de fusion, et de se réunir ensuite en cas d'acceptation pour adopter la convention de fusion ainsi que les nouveaux statuts.

Éléments en faveur de la fusion de paroisses

La fusion s'inscrit dans un processus de rapprochement des paroisses concrétisé depuis plusieurs années au sein de l'Unité pastorale des Montagnes neuchâtoises : tâches assumées en commun au niveau des secrétariats et au niveau pastoral ; unique équipe pastorale avec prêtres et agents pastoraux au service de tous ; conseil de communauté et kermesse uniques, etc.

La fusion permet, en regroupant les forces et les compétences, d'augmenter l'efficacité et l'autonomie de la nouvelle paroisse et de présenter un seul et même interlocuteur pour les relations avec les interlocuteurs civils et avec les autres communautés religieuses.

La fusion permet de poursuivre la collaboration et le travail en cours au sein du Conseil de paroisse unique actuel. La gestion de nos deux paroisses avec ce seul Conseil est pertinente et profitable.

Quel nom pour la future paroisse

Le Conseil de communauté de la Chaux-de-Fonds, représentant les deux paroisses actuelles, s'est penché sur cette question en tenant compte des directives de l'évêché sur le patronage d'une paroisse. Après discernement, le Conseil propose à l'unanimité le nom de « Paroisse de la Sainte Famille ». Ce patronage a l'avantage de garder Jésus (Sacré-Cœur) et Marie (Notre-Dame de la Paix), tout en ajoutant saint Joseph qui est apprécié et représenté dans les deux églises. La Famille indique également le rassemblement ainsi que l'accueil de toutes les nationalités présentes à La Chaux-de-Fonds. La Famille reflète le cœur de

Dieu Trinité qui est communion et amour. Elle est comme un projet à vivre dans le prolongement du récent Synode des évêques sur la Famille qui a donné de nouvelles impulsions à l'Église. Par ailleurs, la Sainte Famille est représentée dans les deux églises : un vitrail au Sacré-Cœur et une icône à Notre-Dame de la Paix. Dans la nouvelle paroisse, chaque église conserve son nom et son patronage.

Lors des Assemblées générales des deux paroisses du vendredi 3 mai 2024 à 19h15 à la Grande salle de Notre-Dame de la Paix, la proposition de rendre effective cette fusion au 1^{er} janvier 2025 sera soumise aux paroissiens présents. Nous vous invitons volontiers pour ce moment historique.

Le Conseil des paroisses de
La Chaux-de-Fonds



(Ceci n'est pas le logo définitif)



DATES À RÉSERVER

Laurent Grzybowski au Locle

Le chanteur chrétien Laurent Grzybowski sera de passage dans le canton de Neuchâtel. Une veillée-concert est prévue chez nous :

Vendredi 19 avril à 20h à l'église catholique du Locle (r. chapelle 3)

C'est un moment idéal de ressourcement en chanson pour tous.

Assemblées générales

Le Cerneux-Péquignot : Samedi 6 avril à 18h45 à l'église après la messe.

La Chaux-de-Fonds, Sacré-Cœur et Notre-Dame de la Paix : Vendredi 3 mai à 19h15 à la grande salle de Notre-Dame de la Paix.

Le Locle : Mercredi 22 mai à 18h30 à Paroiscentre, après la messe de 18h à l'église. Ensuite souper pour tous.

Mission italienne du Locle : Vendredi 31 mai à 19h30, Gare 20.

Mission italienne de La Chaux-de-Fonds : Samedi 15 juin à 19h (rue du Parc 47), après la messe de 17h30 à Notre-Dame de la Paix.

Les Brenets : Samedi 28 septembre à 18h30, après la messe anticipée à 17h30, puis raclette pour tous.

Les ordres du jours seront affichés au fond des églises respectives. L'AG de la communauté portugaise a eu lieu le 9 mars.

40 ans de la mission portugaise

La Communauté portugaise de La Chaux-de-Fonds a été fondée le 11 mars 1984. De nombreux bénévoles se sont succédé pour accompagner les personnes lusophones, en particulier les enfants, à grandir dans leur foi et leur vie chrétiennes.

Une messe festive sera célébrée dimanche 28 avril à 10h au Sacré-Cœur, ouverte à tous !

Un nouveau prêtre chez nous

Samedi 22 juin à 15h, notre diacre Rémi Steinmyller sera ordonné prêtre par notre évêque à l'église du Sacré-Cœur à La Chaux-de-Fonds. Le lendemain, dimanche 23 juin à 10h15, il célébrera sa première messe à l'église du Locle.

C'est un grand événement dans notre Église locale. Si certains sont disponibles pour aider à préparer, à mettre en place et à servir aux apéritifs, vous pouvez vous annoncer auprès des secrétariats, des prêtres ou de Rémi lui-même.

Silence et Parole

Chaque 1^{er} dimanche du mois à 18h au Temple Saint-Jean de La Chaux-de-Fonds (rue de l'Helvétie) : méditation œcuménique de la Parole de Dieu, en privilégiant le silence.

CÉLÉBRATIONS DANS LES MONTAGNES NE

LUNDI 1^{ER} AVRIL

18h15 Basilique Neuchâtel

MARDI 2 AVRIL

18h00 Mission italienne LCDF

*18h15 Chapelet et prière mariale
à Notre-Dame de la Paix*

MERCREDI 3 AVRIL

12h15 N-D de la Paix

JEUDI 4 AVRIL

10h30 Résidence Billodes

16h30 Chap. de l'hôpital LCDF

18h00 Sacré-Cœur

suivie de l'adoration/ confessions

VENDREDI 5 AVRIL

18h00 Notre-Dame de la Paix

suivie de l'adoration/ confessions

SAMEDI 6 AVRIL

16h45 Confessions à N-D Paix

17h30 N-D de la Paix fr.-ital.

18h00 Le Cerneux-Péquignot

DIMANCHE 7 AVRIL

2^{ème} dimanche de Pâques

9h45 Sacré-Cœur

10h15 Le Locle fr.-ital.

11h15 Sacré-Cœur en portugais

14h00 Fête de Miséricorde NdP

17h15 Confessions à N-D Paix

18h00 Notre-Dame de la Paix

18h00 Silence et Parole, St-Jean

LUNDI 8 AVRIL

18h15 Basilique Neuchâtel

MARDI 9 AVRIL

18h00 Mission italienne LCDF

*18h15 Chapelet et prière mariale
à Notre-Dame de la Paix*

MERCREDI 10 AVRIL

12h15 N-D de la Paix

JEUDI 11 AVRIL

St Stanislas, évêque

10h30 Résidence Côte 24

18h00 Sacré-Cœur

suivie de l'adoration/ confessions

VENDREDI 12 AVRIL

18h00 Notre-Dame de la Paix

suivie de l'adoration/ confessions

SAMEDI 13 AVRIL

16h45 Confessions à N-D Paix

17h30 N-D de la Paix fr.-ital.

18h00 Les Brenets

DIMANCHE 14 AVRIL

3^{ème} dimanche de Pâques

9h45 Sacré-Cœur

10h15 Le Locle fr.-ital.

11h15 Sacré-Cœur en portugais

11h30 G/Coffrane en polonais

17h15 Confessions à N-D Paix

18h00 Notre-Dame de la Paix

PAR LE BAPTÊME, NOUS AVONS LA JOIE D'ACCUEILLIR

Le 30 mars à l'église du Sacré-Cœur, les adolescents et les adultes

Dayon Bonjour
Jonathan Genesi
Larissa Genesi
Diego Genesi
Johanna Epiphanie Essi Gnaglo
Jaroslav Kral

Thérèse Rochat Edzimbi
Cloé Rossier
Lucas Russo
Juliette Russo
Ilona Tschanz
Catherine Samira Valverde

Le 31 mars à l'église du Locle

Elias De Oliveira Mendes
Adam De Oliveira Mendes
Maelya Haymoz
Noam Haymoz

et à l'église du Sacré-Cœur

Léo Conti
Luca Conti
Enola Faivre
Kevin Rodrigues Baptista

Le 13 avril à l'église de Notre-Dame de la Paix

Enoha Bianchi

Juliette Demont

Quêtes

23 et 24 mars en faveur de l'action de Carême

30 et 31 mars en faveur des besoins du Diocèse

6 et 7 avril et 13 et 14 avril en faveur de nos communautés

Fermeture des secrétariats

Le secrétariat du Locle sera fermé du 1^{er} au 8 avril, et celui de La Chaux-de-Fonds du 8 au 15 avril.



**« Que la Joie de Pâques illumine vos foyers :
Belle fête à chacun ! »**